

JOURNAL en Bref

Municipalité de Saint-Côme - **Juin 2024**

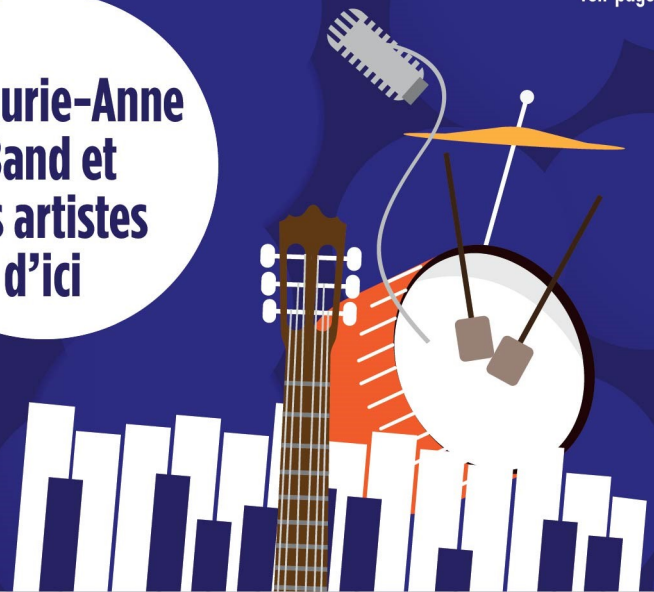


Voir page 9

St-Côme
en
bleu &

Le Laurie-Anne
Band et
ses artistes
d'ici

24 juin | Parc de l'Harmonie



Voir page 10

Les Vendredis
DE L'HARMONIE

8 SPECTACLES
GRATUITS

12 juillet, 2, 16 et 30 août

Voir page 13

CINÉMA
PLEIN AIR

Apportez
vos chaises

18 juillet, 8 et 22 août



Voir page 15

Marché 
les découvertes estivales
de Saint-Côme
31 août et 1^{er} septembre 

Bonjour à vous chères citoyennes et chers citoyens,

À la veille de la période estivale qui s'amorce, je suis heureux de vous entretenir sur les activités et les actions que votre Conseil municipal met en place pour bien répondre à vos attentes et à vos besoins.

Tout d'abord, comme prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal doit revoir l'ensemble de ses règlements de zonage pour les concorder au schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie, et revoir le plan d'urbanisme datant de 1990 en est la première étape. Pour ce faire, la Municipalité vous a consulté afin de connaître vos opinions et votre vision future dans le développement de notre municipalité. Nous avons reçu plus de 350 réponses au questionnaire et plus de 40 personnes ont participé à la rencontre citoyenne du 30 avril dernier. Sachez que vos commentaires seront considérés pour l'élaboration du plan d'urbanisme.



Plusieurs d'entre vous m'ont manifesté leurs grandes inquiétudes face au dépôt par le MRNF du plan quinquennal sur les coupes forestières prévues sur les terres publiques dans le territoire de la municipalité. Sachez que vos inquiétudes sont aussi les miennes et celle des membres du Conseil municipal et que nous travaillons très fort pour conserver nos sentiers pédestres, nos parcs, nos forêts matures et surtout conserver l'intégrité de nos paysages. Je suis conscient que la forêt est un grand jardin et qu'il peut être nécessaire de récolter le fruit lorsqu'il est mûr, par contre il est de mon devoir de m'assurer que les pressions nécessaires soient mises sur les différents paliers de ministère pour qu'une harmonisation soit faite à notre satisfaction avant la moindre intervention.

Saint-Côme s'est développé au fil des années grâce à l'industrie forestière et cela, j'en suis très conscient. Aujourd'hui, en 2024, l'industrie touristique et la villégiature font partie intégrante de notre réalité et pour ma part il est indéniable que le ministère se doit d'en tenir compte. Un mémoire a été déposé à cet effet le 9 avril dernier et une résolution a aussi été déposée le 14 mai dernier lors de la séance ordinaire.

Notre population pourra bénéficier de nouveaux jeux d'ombre sur le terrain de pétanque qui seront entièrement financés à même le fonds des fins de parcs. Nous avons aussi obtenu une subvention de 283 000\$ qui servira à l'acquisition de jeux d'ombre pour le Parc de l'Harmonie, d'un tableau afficheur de pointage pour le terrain de baseball, d'un nouveau panneau d'affichage à l'avant du Vieux presbytère, d'une station de distribution et de remplissage d'eau potable au Parc de l'Harmo-

nie, de l'achat de nouvelles bandes et l'aménagement d'une surface de *dek hockey* et *pickleboard* sur la patinoire. Cette subvention provient du programme Fonds des régions et de la ruralité (FRR volet 2) Les projets présentés doivent démontrer qu'ils sont structurants et vont contribuer à améliorer le milieu de vie dans la municipalité. Une subvention d'Hydro-Québec nous permettra aussi d'installer, tout à fait gratuitement, 24 bornes électriques à différents endroits stratégiques de notre territoire.

L'éclairage de la rue Principale sera lui aussi amélioré. Dans un souci d'esthétisme et de sécurité, nous allons procéder au changement des luminaires, pour en installer deux nouveaux modèles beaucoup plus jolis et plus efficaces. Entre les Marchés Tradition et la 65^e Avenue, nous passerons de 28 à 54 luminaires. Pour les gens qui fréquentent les alentours de l'Hôtel de Ville et nos différents plateaux sportifs, et pour plusieurs d'entre vous qui venez reconduire vos enfants à l'école le matin et/ou venez les chercher le soir, vous pourrez constater que des changements importants seront apportés à la circulation des véhicules dans la cour de l'Hôtel de Ville durant la période des classes. En effet, il a été rapporté et observé que la sécurité des enfants n'était pas optimale au débarcadère et que la situation devait être corrigée. Pour ce faire, deux dos d'âne permanents ont été installés **dans le but de sécuriser la circulation des enfants**. Comme il s'agit du débarcadère principal pour les étudiants ne prenant pas l'autobus scolaire, des sens uniques seront installés pour orienter la circulation. Vous devrez entrer du côté de l'OMH et sortir du côté du terrain de pétanque. Des cloches de béton ont aussi été installées pour empêcher les véhicules d'accéder à l'arrière du terrain de tennis qui deviendra une zone sécurisée pour les étudiants. Nous invitons les parents à déposer leur enfant à l'entrée de cette zone et de continuer leur route vers la sortie de la cour, de cette façon, les enfants ne seront pas obligés de déambuler parmi les véhicules au péril de leur sécurité. Nous allons refaire le traçage des cases de stationnement de la cour pour qu'elles soient plus optimales, et les parents désirant demeurer dans le stationnement jusqu'à l'entrée en classe de leur enfant pourront s'y stationner ou se rendre dans le stationnement du Centre Marcel Thériault. Les installations seront retirées à la fin des classes et durant la période estivale.

Pour conclure, je me dois de souligner l'effort considérable que font nos étudiants durant toute l'année scolaire. Nous sommes fiers de l'énergie que vous déployez et nous vous encourageons à persévérer dans l'atteinte de vos objectifs. Vous serez les adultes de demain sur qui nous pourrions compter pour continuer d'avancer et de nous développer. *« N'allez pas là où le chemin peut mener. Allez là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace. »* Je vous souhaite de passer une excellente période estivale, bonnes vacances et bonne fête des Québécois.



Martin Bordeleau, maire

Monde municipal

DANS CE NUMÉRO :

Monde municipal	2-5
Environnement	6-8
Loisirs, culture et organismes	9-20
Nos bons coups	21
Section commerciale	22-24

Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e Rue | Saint-Côme, Québec, J0K 2B0

Téléphone : 450 883-2726

Télécopieur : 450 883-6431

Courriel: info@stcomelanaudiere.ca

Site: www.stcomelanaudiere.ca

Hôtel de Ville, option 1

Martin Bordeleau, maire	7361
Marie-Claude Couture, directrice	7315
Teodor Peshleyski, urbaniste	7331
Brigitte Belleville, adjointe à l'urbanisme	7336
Kalina Larochelle, tech. comptable	7332
Pierre Champoux, inspecteur	7337
Dominique Chagnon, réceptionniste	7301
Anny Mondor, réceptionniste	7339
Mélanie Marion, secrétaire	7316
Isabelle Venne, adjointe administrative	7302

Vieux presbytère, option 5

Jennifer Ouellet	7345
Nancie Drainville	7346
Roxane Paquette	7350

DATES À RETENIR

CINQ PARUTIONS POUR LE JOURNAL EN BREF

Tombée :	Sortie :
5 janvier	1 ^{er} février
5 mars	1 ^{er} avril
5 mai	1 ^{er} juin
5 août	1 ^{er} septembre
5 octobre	1 ^{er} novembre

bref@stcomelanaudiere.ca

Ce bulletin est récupérable, merci d'en disposer dans votre bac bleu à la fin de sa vie utile.

FERMETURE - BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé les 24 juin et 1^{er} juillet prochains en raison de la Fête nationale et la Confédération.

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas votre troisième versement de taxes le 20 juin prochain.

LUMIÈRES DE RUE

Si vous remarquez des lumières de rue brûlées ou fonctionnant de façon intermittente, merci d'appeler à l'Hôtel de Ville afin de les signaler.

VENTE DE GARAGE

Voici les dates où les ventes de garage sont permises cet été :

- 18 au 20 mai
- 6 et 7 juillet
- 31 août au 2 septembre

STATION LIBRE SERVICE DE VIDANGE - VR

La Municipalité met à la disposition des résidents et des villégiateurs une station libre service de vidange pour les véhicules récréatifs.

Ce service est offert à la Station d'épuration des eaux située au 331, 51^e Avenue (par le rang 7). Nous vous remercions de laisser les lieux propres comme à votre arrivée.



ALERTES CITOYENNES

La Municipalité de Saint-Côme dispose d'un service d'alertes automatisées (SAA).

Celui-ci permet d'envoyer des avis par courriel ou par message texte afin de joindre plus efficacement les citoyens lors de situations d'urgence (ex. : *ringage du réseau, fermeture de rue, avis d'évacuation, etc.*). Avec les inondations printanières survenues en mai dernier, plusieurs personnes se sont inscrites, nous avons maintenant 920 abonnés.

Inscrivez-vous à avis.stcomelanaudiere.ca



APPEL À LA PRUDENCE – ARTICLES DE FUMEURS

Chaque année, c'est en moyenne 80 feux de végétation qui sont causés accidentellement par des mégots et autres articles de fumeurs. La SOPFEU rappelle qu'un simple mégot jeté par terre peut contenir assez de chaleur pour mettre le feu à la broussaille et aux herbes sèches, et ultimement, à la forêt. D'ailleurs, les feux qui naissent le long d'une route sont souvent le fait d'un mégot de cigarette jeté par la fenêtre d'un véhicule.



Chaque année,
80 INCENDIES
DE FORÊT
sont causés par des
ARTICLES
DE FUMEUR

 **ENSEMBLE,**
PROTÉGEONS LA FORÊT!

ADRESSE INVISIBLE ► SECOURS IMPOSSIBLE

FACILITEZ LA VIE DE VOS SERVICES D'URGENCE !!!

SELON LE RÈGLEMENT 537-2014,
LES CHIFFRES DU NUMÉRO CIVIQUE DOIVENT :

- Avoir une hauteur minimale de 10 centimètres (10).
- Être installés sur la façade donnant sur la rue du bâtiment principal et doivent être visibles en tout temps.
- Si le bâtiment principal est situé à plus de vingt mètres (20 m) de l'emprise de la rue, le numéro civique doit être installé en bordure de celle-ci et doit être visible en tout temps.

Les contrevenants peuvent être passibles d'une amende.

10 cm
325


SAINT-CÔME
AU RYTHME
DES TRADITIONS





Consignes de sécurité pour les feux extérieurs



En vertu du **règlement 644-2019** en vigueur, voici un rappel des règles de sécurité pour les feux extérieurs. Seuls les feux suivants sont permis.

Feu d'agrément : feu de joie dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 1 mètre X 1 mètre (3 pieds X 3 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS**, **MODÉRÉ** et **ÉLEVÉ** (sous réserve de restriction supplémentaire).

Permis non obligatoire

Feu de nettoyage : dont le but est de détruire un amas de branches, d'arbres et de feuilles mortes sur un terrain privé dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 3 mètres X 3 mètres (10 pieds X 10 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est **BAS** et **MODÉRÉ**.

Permis obligatoire gratuit au Bureau d'accueil touristique (450 883-2726, poste 7345) ou à l'Hôtel de ville (450 883-2726, poste 7301) durant les heures d'ouverture.

Pour connaître le degré de danger d'incendie, vous pouvez vous référer au site Web de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) : <https://sopfeu.qc.ca/>, ou au site Web de la Municipalité de Saint-Côme : www.stcomelanaudiere.ca

Règles de sécurité :

- La personne responsable du feu doit demeurer sur les lieux en tout temps.
- Le feu doit être complètement éteint avant de quitter les lieux.
- La personne responsable doit avoir à portée de la main l'équipement pour assurer le contrôle du feu en tout temps.
- Le feu ne doit pas nuire au voisinage ou à la circulation routière.
- **Seules les matières suivantes peuvent être brûlées : feuilles mortes, branches et arbres. Merci de privilégier le compostage et l'apport volontaire (voir page 7). Aucun matériau de construction n'est permis.**
- Distance minimale de 4 mètres (13 pieds) de toute construction et de 3 mètres (10 pieds) des limites de propriété.
- Aucun feu n'est permis lorsque le degré de danger est à « **TRÈS ÉLEVÉ** et **EXTRÊME** ».
- Le permis peut être sujet à révocation si les conditions météo changent.

Aucun permis de brûlage pour développement commercial ou industriel n'est émis par le Service de sécurité incendie ou la Municipalité de Saint-Côme pour les feux de développement. Ce permis doit être demandé à la SOPFEU (1 800 567-1206).

Votre service de sécurité Incendie



LÉGENDE

BAS	
MODÉRÉ	
ÉLEVÉ	
TRÈS ÉLEVÉ	
EXTRÊME	

Cueillette des matières résiduelles

Lundi

Petit Belœil
Grand Belœil
Commerces
Rang 7

Lac Côte jusqu'au coin de la route 343
Lac France jusqu'au Rang des Venne

Mardi

Val Saint-Côme
(à partir de l'Avenue Gagné
jusqu'au Lac Boisvert)
Domaine Lepage

Mercredi

Rang 9
Rang Versailles
Lac Clair
Chemin Laporte

Jeudi

Chemin de la Ferme
Domaine du Nord
Rang des Venne
Zec Lavigne

Vendredi

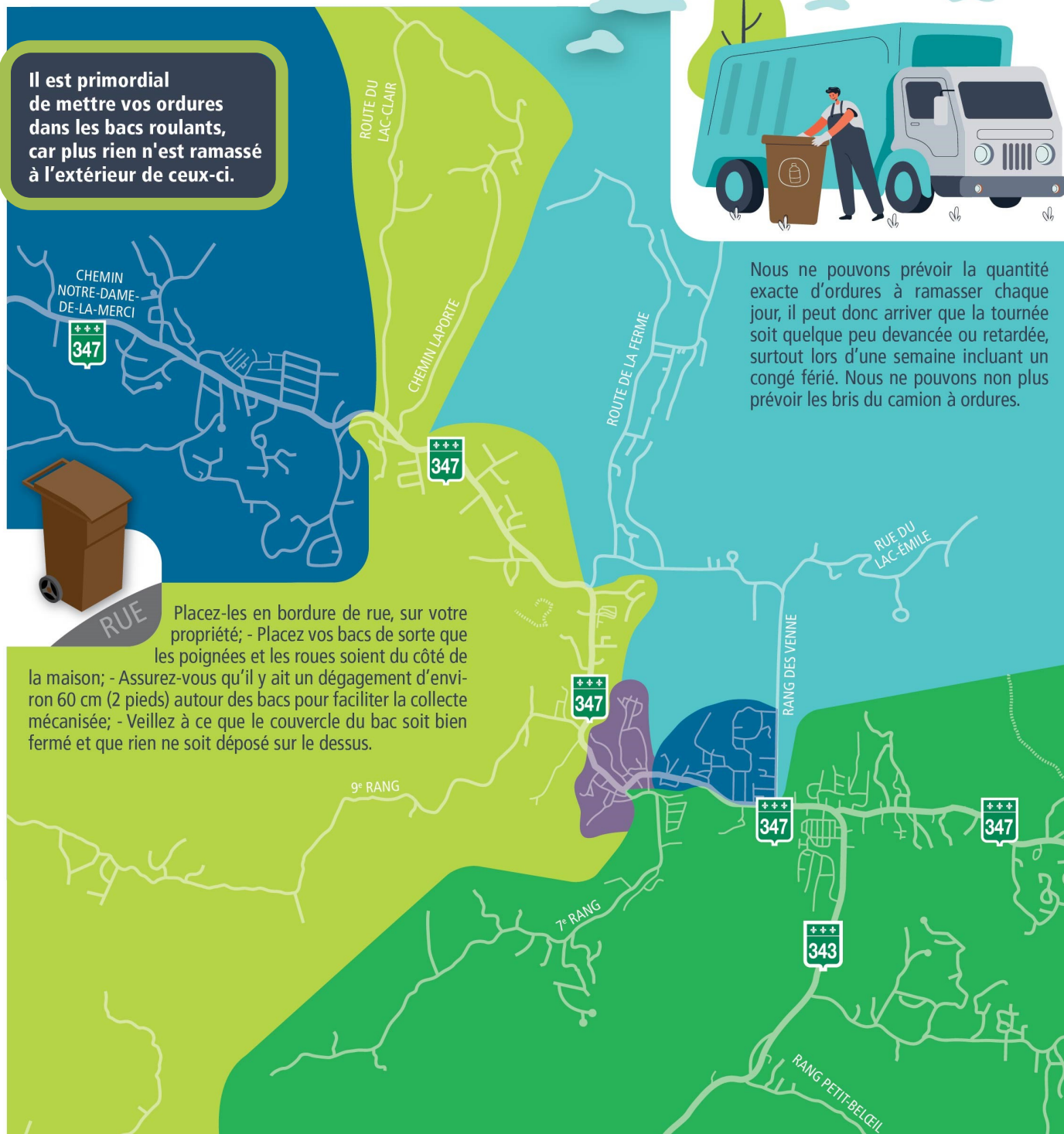
Village
Du Rang 9 vers le village
Commerces

Il est primordial
de mettre vos ordures
dans les bacs roulants,
car plus rien n'est ramassé
à l'extérieur de ceux-ci.



Nous ne pouvons prévoir la quantité exacte d'ordures à ramasser chaque jour, il peut donc arriver que la tournée soit quelque peu avancée ou retardée, surtout lors d'une semaine incluant un congé férié. Nous ne pouvons non plus prévoir les bris du camion à ordures.

Placez-les en bordure de rue, sur votre propriété; - Placez vos bacs de sorte que les poignées et les roues soient du côté de la maison; - Assurez-vous qu'il y ait un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour des bacs pour faciliter la collecte mécanisée; - Veillez à ce que le couvercle du bac soit bien fermé et que rien ne soit déposé sur le dessus.



Horaire de la cueillette 2024

APPEL À LA SENSIBILISATION

Nos employés remarquent la présence de plus en plus fréquente d'ordures dans les bacs de récupération ET les bacs de compost. Rappelons que ces matières ne sont pas recyclables ni compostables. Le respect c'est aussi de penser aux gens qui passent des heures à trier nos matières. Ils ne doivent pas apprécier ces mauvaises surprises. Merci de déposer vos items récupérables en vrac dans votre bac bleu.

Depuis 2023, il est obligatoire de disposer vos matières résiduelles (bac noir ou vert), recyclables (bac bleu) et organiques (bac brun) dans des bacs roulants munis d'une prise européenne. Autant les bacs d'une capacité de 240 litres que de 360 litres sont acceptés.

La collecte des matières résiduelles et recyclables se poursuit une semaine sur deux pour l'année 2024. Les matières organiques, quant à elles, seront recueillies une fois par mois durant la saison hivernale et une fois par semaine durant la saison estivale. Durant les mois de mai et d'octobre, il sera possible d'apporter vos branches et vos feuilles mortes à la carrière municipale, le 2^e et le 4^e samedi du mois. Pour les mois de juin à septembre, le service sera offert le 3^e samedi du mois.

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

23 au 25 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

20 au 22 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Mars

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	19	21				

31 au 21 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Avril

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

23 au 25 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Mardis, mercredis et jeudis collecte matières organiques

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

19 au 21 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

10 au 12 collecte matières organiques pour tous les secteurs

Les 24 et 31 seront fermés à midi.



matières résiduelles (ordures)



matières recyclables



matières organiques



congés fériés



ÉCOCENTRE

La Municipalité offre quatre semaines d'accès gratuit pour permettre aux résidents de se départir des matériaux à l'écocentre sur présentation d'une pièce d'identité et de résidence valide (*accès raisonnable*). **Les semaines sont les suivantes : du 7 au 11 mai, du 25 au 29 juin, du 2 au 6 juillet et du 1^{er} au 5 octobre.** Par la suite, le service sera offert selon la tarification en vigueur.

Le Garage municipal est situé au 1195, 39^e Rue. **Durant la saison estivale, il est ouvert du mardi au vendredi de 8h à 16h30 (fermé de 12h à 13h) et le samedi de 8h à 16h (ouvert le midi).** Ces matériaux sont recueillis gratuitement à l'écocentre : pneus sans jante (*véhicule de pro-*

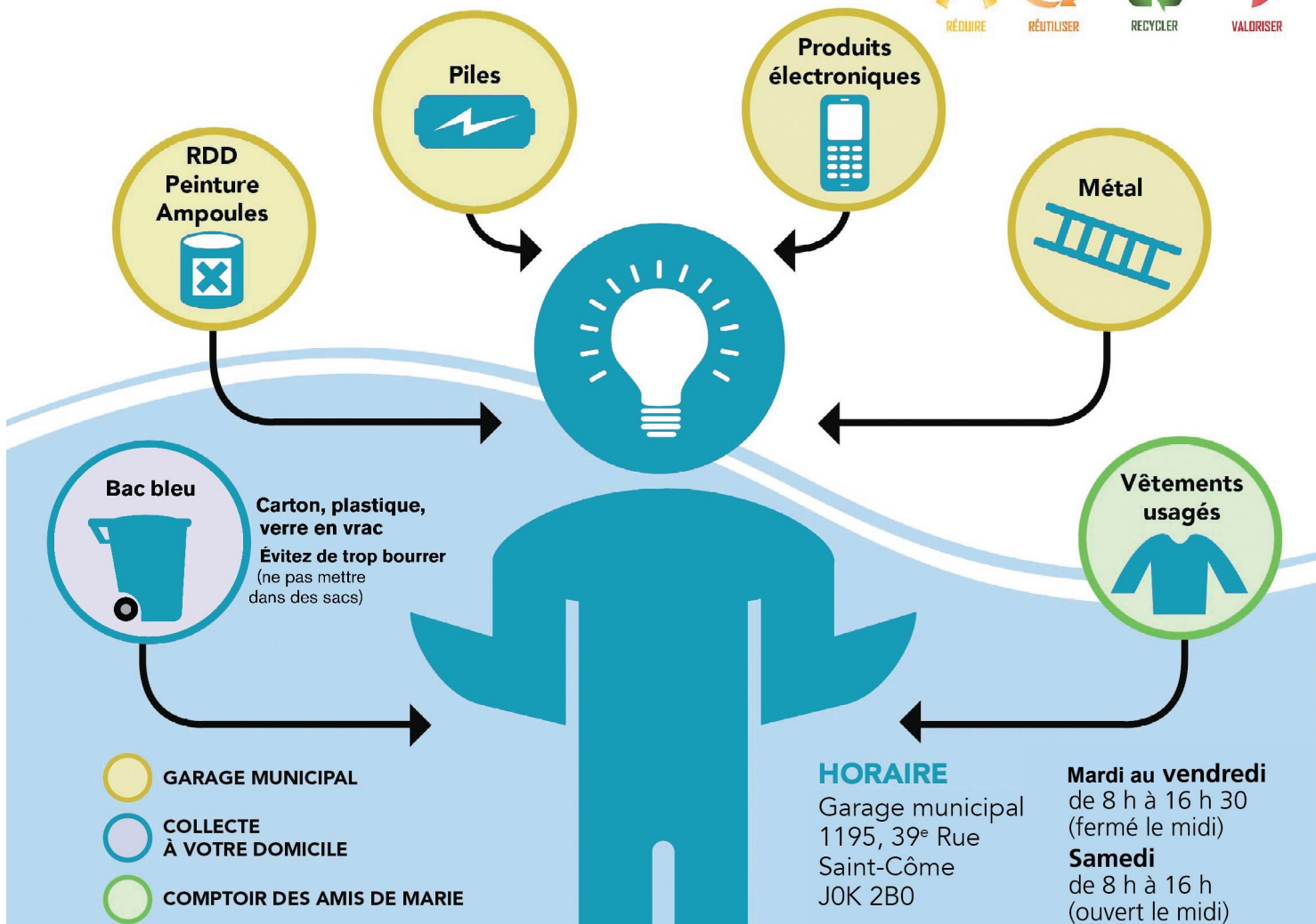
menade), récupération, produits dangereux (*huiles usées, solvant, peinture, batteries, etc.*), métal, matériel informatique, ampoules fluo compactes, meubles rembourrés et matelas. **Si vous avez de vieux téléviseurs dont vous souhaitez vous départir, merci de les apporter directement au Garage municipal, un endroit est prévu à cet effet.** Le tout est récupéré de façon responsable.

Vous pouvez vous procurer des bacs bleus et des bacs noirs à l'Hôtel de Ville, nous effectuons la livraison (jusqu'à épuisement des stocks).

Bac bleu : 127,56 \$

Bac noir : 129,41 \$

JE VEUX FAIRE MA PART : JE RÉCUPÈRE !



St-Côme en bleu

24 juin | Parc de l'Harmonie



Pour une deuxième année

Le Laurie-Anne Band et ses artistes d'ici

Le spectacle est à 20 h 30 et les feux d'artifice à 22 h 30
En première partie un groupe de jeunes de Saint-Côme

Venez vous
amuser
en famille !



Animation pour enfants,
jeux gonflables,
jeux d'eau et maquillage



Tournoi de fers
et de poches

Inscription à partir de 11 h le jour même.



Bouffe et service
de bar sur place



facebook.com/stcomelanaudiere

Les détails de la programmation vous seront fournis
via la page Facebook de la Municipalité.

SNQ Lanaudière



FÊTE NATIONALE
"QUÉBEC"

En partenariat avec :

Québec

Les Vendredis DE L'HARMONIE

**8 SPECTACLES
GRATUITS**



Apportez
vos chaises

Les spectacles se tiendront
sur la scène extérieure
du Parc de l'Harmonie.

Service de bar et
de restauration sur place.

12 juillet

19 h | The Bull River Band
20 h 30 | BSSR

The Bull River Band



BSSR BAND



2 août

19 h | Le Laurie-Anne Band
20 h 30 | Discothèque

**Le
Laurie-Anne
Band**



DISCOTHEQUE

16 août

19 h | Branchaille
20 h 30 | La Chicane



30 août

19 h | Trio Baillargeon-
Bordeleau-Branchaud
20 h 30 | Le Vent du Nord



Mini Bref

Municipalité de Saint-Côme - Juin 2024

Chères et chers jeunes citoyens,

C'est avoir grand plaisir que le Comité jeunesse en partenariat avec la Municipalité de Saint-Côme lance son tout nouveau bulletin jeunesse.

Ce Mini Bref sera publié en même temps que le Journal En Bref de la Municipalité.

Son but est de te partager les activités ainsi que les nouvelles qui te sont dédiées.

Si tu as des idées, des commentaires ou que tu aimerais y participer, n'hésite pas à communiquer avec nous en utilisant un des moyens proposés.

Nous te souhaitons une bonne lecture,
amuse-toi bien !

**Une idée, un
commentaire
ou une question
pour nous?**

Voici comment nous rejoindre !

- Viens porter ton idée ou ton commentaire à l'Hôtel de Ville.
- Écris-nous par courriel au : karen@stcomelanaudiere.ca

Club Ados

Tu as 11-15 ans, alors c'est pour toi !

Rejoins notre page Facebook [Le Club Ados](#) pour être informés des activités offertes pour toi !

Choisi le futur logo pour Le P'tit Carré



Envoie ton choix à leptitcarre2023@gmail.com

Date limite : 1er juillet

Cinéma Plein Air

3 films seront présentés cet été

Lieu : Parc de l'Harmonie

Date : 18 juillet, 8 août et 22 août

Oublie pas, apporte ta chaise !



Info sport

Baseball débute le 27 juin pour 10 jeudis et se terminera le 29 août. Un courriel te sera envoyé avec tous les détails.

Pêche tu aimes la pêche ? Elle est maintenant débutée depuis le 26 avril. C'est le moment d'en profiter.



Cherche et trouve



Savais-tu



La Fête nationale remonte au 24 juin 1834.

- M. Ludger Duvernay organise un banquet en soutien au mouvement patriote. Suite à cet événement, un comité est mis sur pied. La protection de la langue française est au cœur de cet enjeu.
- La mission consiste à célébrer et promouvoir la fierté, l'histoire et la culture du peuple québécois.
- C'est le 21 janvier 1843 que le Fleurdelisé devient l'emblème du Québec.
- Il faudra près de 100 ans pour que "Gens du pays" soit chanté et qu'il devienne l'hymne Nationale non-officiel du Québec.



CINÉMA PLEIN AIR

APPORTEZ
VOS
CHAISES !

18 JUILLET
Élémentaire



8 AOÛT
Le souhait :
Asha et la bonne étoile



22 AOÛT
Les Trolls 3 :
Nouvelle tournée



Le cinéma aura lieu sur la scène extérieure du Parc de l'Harmonie
vers 21 h en juillet et vers 20 h 30 à la fin du mois d'août.

En cas de pluie, les représentations auront lieu à 20 h
au Centre de Loisirs Marcel Thériault.

Loisirs, culture & organismes

HORAIRE DU VIEUX PRESBYTÈRE ET DE LA BOUTIQUE

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h 30
(fermé entre 12 h et 13 h)
- Le jeudi et le vendredi de 8 h 30 à 19 h
- Le samedi de 8 h à 15 h | dimanche : fermé

Pour informations, composez le 450 883-2726, poste 7345

TERRAINS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont officiellement ouverts, vous pouvez vous procurer votre passe au Bureau d'accueil touristique au coût de 20 \$ pour une passe individuelle ou 40 \$ par famille (même adresse).

COURS DE TENNIS

Cet été, découvrez le tennis avec Tennis Évolution ! Des cours de tennis pour les débutants sont offerts.

- QUAND ?** Chaque mercredi du 19 juin au 24 juillet (6 semaines)
- OÙ ?** Aux terrains de tennis municipaux situés à côté de l'Hôtel de Ville
- INFO :** Pour chaque cours, un minimum de 4 inscriptions est requis.

Tennis	Âge	Journée	Début	Fin	Durée	Heure	Coût *
Junior	5-8 ans	Mercredi	19 juin	24 juillet	6 semaines	18 h à 19 h	79,40 \$
Adolescent	9-16 ans	Mercredi	19 juin	24 juillet	6 semaines	19 h à 20 h	79,40 \$
Adulte	17 ans et +	Mercredi	19 juin	24 juillet	6 semaines	20 h à 21 h 30	119,05 \$

Date limite d'inscription : 10 juin 2024 (paiement requis lors de l'inscription) *Prix par personne, taxes comprises

INSCRIPTION : Contactez-nous par téléphone au 450 883-2726, poste 7350, et demandez Roxane Paquette.
Vous pouvez également vous inscrire au Bureau d'accueil touristique.

Dépôt de sécurité pour la clé : 25 \$ (en espèces)

PISCINE DE L'AUBERGE VAL SAINT-CÔME

- Disponibilités :** Du lundi au vendredi de 9 h à 15 h *
- Coût :** 10 \$ par adulte / 5 \$ par enfant (taxes en sus)
- Promo :** 5 \$ par adulte, à l'achat de 10 sessions (taxes en sus)
- Groupe :** Possibilité de louer la piscine pour un événement, sur semaine ou fin de semaine, de jour ou de soir (\$)
- Avis :** Veuillez apporter votre propre serviette / Aucun article de piscine fourni

* Certains jours ou plages horaires peuvent être non disponibles, il est donc important de vérifier à l'avance en téléphonant au 450 883-0655.

Auberge Val Saint-Côme

200, rue de l'Auberge
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0
Téléphone : 450 883-0655
info@aubergevsc.com | www.aubergevsc.com



Concours local des Maisons fleuries

Inscrivez-vous au Bureau d'accueil touristique d'ici le 5 juillet prochain.

Prix en argent de 150 \$, 350 \$ et 500 \$ aux gagnants.

Un jury évaluera vos terrains aménagés selon des critères spécifiques et se prononcera sur les maisons retenues.

L'évaluation sera faite durant la semaine du 22 au 26 juillet 2024.

Critères observés :

1. Propreté des lieux et impression d'ensemble
2. Agencement des couleurs – annuelles et vivaces
3. Arbres, arbustes et conifères
4. Pelouse
5. Mobilier extérieur

*Embellissez votre
demeure ainsi que
votre municipalité !*

Marché les découvertes estivales de Saint-Côme

5^e
édition

Parc de l'Harmonie

1661, rue Principale
devant le Bureau d'accueil touristique

31 août de 10 h à 16 h | **1^{er} septembre** de 10 h à 15 h

Pour participer en tant qu'exposant, l'inscription est obligatoire avant le 12 juillet.

Pour information : Nancie Drainville 450 883-2726, poste 7346.

**Club
de lecture
d'été
TD
2024**

Du plaisir pour les enfants
dans les bibliothèques
publiques du Canada

À vos marques, prêts, lisez!

Viens à la bibliothèque
pour t'inscrire au
Club de lecture
d'été TD



C'est gratuit pour les 0 - 12 ans.

L'enfant peut y participer de n'importe où et n'importe quand durant l'été. Les inscriptions auront lieu les samedis 1^{er} et 8 juin de 10h à 14h / mardi 4 juin de 18h30 à 20h30 / jeudi 6 juin de 13h30 à 17h30 et de 18h30 à 20h30.

clubdelecturetd.ca

Créé et offert par plus de 2 200 bibliothèques publiques canadiennes, ce programme national bilingue est dirigé par la Bibliothèque publique de Toronto en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada. Le soutien financier est généreusement assuré par le Groupe Banque TD.

Développé par

tpl • toronto
public library

En partenariat avec



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada

Commanditaire en titre



Loisirs, culture & organismes

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE D'ÉTÉ

Pour la période estivale, l'horaire du samedi de la bibliothèque sera de **10 h à midi à compter du samedi 15 juin**. Le retour à l'horaire de 10 h à 14 h se fera le samedi 7 septembre. Les horaires du mardi et du jeudi demeurent inchangés pour l'été.

- Mardi de 18 h 30 à 20 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30

Votre bibliothèque veut constamment bonifier sa collection. Chaque mois, ce sont de nouveaux documents tant pour les adultes que pour les jeunes qui viennent offrir encore plus de choix et de plaisir aux lecteurs. Et de façon régulière, on vous propose une sélection de documents en lien avec une thématique : Noël, prix littéraires, coups de cœur, jardinage...

On aime que la lecture soit présente dans nos vies !



CLUB FADOQ SAINT-CÔME

Les membres du Club Fadoq Saint-Côme invitent toutes les personnes de 50 ans et plus à se joindre à eux afin de bénéficier de tous les rabais qu'apporte le fait d'y adhérer.

Vous pourrez profiter de toutes les activités offertes par le Club : **bingo, scrabble, bridge, pétanque, vie active et soupers dansants**. Un choix intelligent autant au point de vue social qu'économique !

Contactez Michel Gauthier au 450 883-2441.

BINGO

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
QUAND ? Tous les deux jeudis de 19 h à 22 h
Responsable : Josée Rivest | 450 883-8657

SOUPER & DANSE

OÙ ? Centre de Loisirs Marcel Thériault
QUAND ? De retour le 21 septembre
Responsable : Michel Gauthier | 450 883-2441

BRIDGE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
QUAND ? Tous les mercredis du 5 juin au 28 août de 9 h à 16 h
Responsable : Jean-Claude Provost | 450 883-6326
Nous offrons gratuitement une initiation au bridge.

PÉTANQUE

OÙ ? Terrain de pétanque extérieur
QUAND ? Tournois : 22 juin, 27 juillet et 24 août à 9 h
Pétanque libre : lundi au jeudi à 13 h
Responsables : Robert Chrétien | 438 220-8868
André Viau | 450 499-0837

SCRABBLE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
QUAND ? De retour en septembre
Responsable : Lorraine Morin | 450 883-5729

VIE ACTIVE

OÙ ? La Maison d'en face (1624, rue Principale)
QUAND ? De retour en septembre
Responsable : Mireille Charron | 514 923-7119

DÉFI PISSENLITS

La Municipalité est fière de participer à la 4^e édition du Défi Pissenlits, une initiative québécoise portée depuis 2021 par **Miel & Co.** Durant les premières semaines où le pissenlit est abondant, la Municipalité s'engage à retarder la tonte sur les terrains municipaux afin de permettre aux insectes pollinisateurs de profiter des premières fleurs du printemps.

35% de notre garde-manger dépend des insectes pollinisateurs. Sans leurs précieux services, nous pourrions dire adieu à notre café du matin, à l'abondance de fruits, de légumes et de noix.



Loisirs, culture & organismes

DES NOUVELLES DES AMIS DE MARIE

AGA LE 13 JUIN PROCHAIN

Cette année, l'Assemblée générale annuelle (AGA) des Amis de Marie de Saint-Côme aura lieu le **jeudi 13 juin, à 19h, au Centre de Loisirs**. Toute la population peut y assister. Toutefois, pour pouvoir voter pendant l'AGA, il faut avoir sa carte de membre. Il est possible de se la procurer au local des Amis de Marie au 1250 rue Alphonse-Marion, au coût de 5 \$, avant le 6 juin, date limite pour être reconnu « membre actif » avec possibilité de voter.

L'AGA est toujours un moment privilégié et démocratique pour savoir où en est l'organisme et connaître les projets mis de l'avant par le conseil d'administration (CA). C'est aussi à ce moment que les élections ont lieu pour les postes au CA. Le mandat est de deux ans et les élections se font en alternance, soit 4 postes une année (c'est le cas cette année) et 3 postes l'année suivante. Sur place, après les élections, les administrateurs se retirent et reviennent pour annoncer les postes d'officiers : présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétaire.

Bienvenue à l'AGA 2024 !



VENTE DE GARAGE

À l'instar de l'année dernière, les Amis de Marie organiseront une grande « vente de garage ». La date n'étant pas encore précisée, surveillez les informations par nos divers moyens de communication dont notre page Facebook, le tableau électronique de la Municipalité et le babillard près de la porte principale du magasin communautaire. Cet événement aura lieu au cours de l'été. Vous serez alors bienvenus pour profiter de très belles aubaines !

MERCI À LA MUNICIPALITÉ

Le conseil d'administration tient à remercier la Municipalité pour la soirée consacrée aux bénévoles de la municipalité le 19 avril dernier. Un excellent repas, de la belle musique et du plaisir. Une très belle soirée de reconnaissance. Un merci sincère au Conseil municipal ! De son côté, le CA des

Amis de Marie avait tenu une soirée semblable pour ses bénévoles le 26 janvier dernier.

HEURES D'OUVERTURE ESTIVALES

Alors que l'été se pointe le bout du nez, il convient de préciser que les heures d'ouverture du magasin communautaire demeureront les mêmes tout l'été, à savoir : lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h, puis le samedi de 9h à 11h et de 13h à 16h. À noter que pour les « boîtes à sept » disponibles le samedi, il faudra surveiller au babillard extérieur du local s'il y aura interruption dans l'éventualité où Moisson Lanaudière fermerait pour des vacances. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas de confirmation à cet effet.

BONHOMME À LUNETTES

Le service du Bonhomme à lunettes continuera d'être offert aux deux semaines, soit : 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet, etc. Toutefois, il pourrait y avoir arrêt du service pour quelques semaines à cause des vacances de la compagnie. Appelez au 450 883-2600 avant de vous rendre au local en juillet et en août. Aussi, les dates fin juillet et août pourront être affichées sur le tableau électronique du village.

CUISINE COMMUNAUTAIRE

La date de la dernière distribution des repas pour les bénéficiaires de la cuisine communautaire aura lieu le vendredi 21 juin prochain. Comme d'habitude, les bénéficiaires seront appelés directement.



BON ÉTÉ !

Toute l'équipe des Amis de Marie se joint aux membres du Conseil d'administration pour vous souhaiter un bon et bel été ! Puisque le magasin communautaire demeure ouvert à ses heures habituelles, venez nous voir et profitez de ce qui s'y trouve, et ce, à prix dérisoire. C'est bon pour vous et c'est bon pour nous !

MERCI DE NOUS AIDER À AIDER !

Loisirs, culture & organismes

SAINT-CÔME ET SON HISTOIRE

TENUE DE LA 23^e AGA DU COMITÉ HISTORIQUE

Le Comité historique de Saint-Côme a tenu sa 23^e Assemblée générale annuelle (AGA) le 18 avril dernier au local de l'organisme (*en haut de l'ancienne caserne de pompiers*). Rappelons que l'organisme a vu le jour, formellement, le 13 mai 2002. Comme pour toute AGA, différents sujets statutaires ont été abordés et traités.

Entre autres éléments à l'ordre du jour, ont eu lieu des élections pour quatre postes sur les neuf postes d'administrateurs constituant le Conseil d'administration (CA). Les sortantes de charge étaient : Louise Arbour, Gaétane Larochelle, Louise Rochefort et Claire Venne. Toutes se sont montrées intéressées à se représenter pour un autre mandat de deux ans et ont été réélues. Après les élections, les membres du CA ont désigné deux personnes pour les postes d'officiers, soit la présidence-trésorerie et la secrétaire du CA.



Voici donc la composition du CA pour 2024-2025 : Fernande Gauthier (*présidente et trésorière*), Mariette Venne (*secrétaire*), Louise Arbour, Gaétane Larochelle, Jocelyne Morin, Louise Rochefort, Claire Venne-Boisjoli et Michel Venne. Il demeure un poste à combler compte tenu du départ de Maryse Venne comme administratrice. La présidente et les membres du CA tiennent à remercier vivement Mme Venne pour les années consacrées au Comité et pour son implication au développement du Comité historique. Si vous avez un intérêt pour l'histoire de Saint-Côme et dési-

rez participer à sa préservation, n'hésitez pas à contacter un membre du CA ou directement Mme Fernande Gauthier au 450 883-8467.

PLUSIEURS RÉALISATIONS EN 2023

Le Comité historique a été très actif en 2023 : rajeunissement du logo, production d'un dépliant explicatif, élaboration d'un plan triennal au point de vue activités futures et aussi financier pour les trois prochaines années, ouverture d'un compte Facebook du Comité pour promouvoir l'histoire de Saint-Côme, de ses habitants en récit et en photos, participation aux Découvertes estivales et aux Découvertes de l'Avent avec un kiosque, organisation d'une visite historique du « Haut du village » et présentation d'une conférence pour souligner la Journée des droits de la femme le 8 mars intitulée « Les Premières » et qui rendaient hommage aux Cômiennes qui ont su se démarquer et oser pour une première fois dans tous les domaines réservés jusque là aux hommes. Oui, une grosse année !



DES PROJETS EN PRÉPARATION

Et maintenant 2024 avec différents projets qui sont en préparation dont un livre de recettes anciennes et un calendrier perpétuel. Aussi, à l'instar de la visite du « Haut du village » qui a eu lieu en août dernier, une visite historique du « Bas du village » est en élaboration et ce, pendant le prochain Marché Les Découvertes estivales qui auront lieu les 31 août et 1^{er} septembre. Le Comité historique y tiendra également un kiosque pour présenter plusieurs photos et documents sur l'histoire de Saint-Côme et nous y vendrons nos publications : le *Répertoire des habitations de Saint-Côme et leurs propriétaires 1860-1960* (sur la base duquel nous préparons la visite historique) et *Saint-Côme se raconte*. De plus, nous offrirons une conférence soulignant la Journée des aînés en octobre prochain, mais nous y reviendrons dans le prochain numéro !

Comme l'a dit notre présidente, Mme Gauthier, « nous avons encore du pain sur la planche, mais ensemble nous y arriverons dans la joie et l'amitié ». Au nom du Comité, elle a aussi remercié le Conseil municipal pour leur très grande collaboration et pour la Soirée Reconnaissance des bénévoles qui avait lieu le 19 avril. Le Comité est bien vivant et s'active toujours à garder précieusement ce qui a fait et développé Saint-Côme et ce qui définit notre belle communauté depuis 1867.

PRÉSERVONS LA MÉMOIRE DE SAINT-CÔME !

Loisirs, culture & organismes

CHAMBRE DE COMMERCE

Le 15 mai dernier, la Chambre de commerce relançait ses activités avec un premier événement de réseautage au resto-bar Le Pitch de Val Saint-Côme. La quarantaine de personnes présentes a pu entendre la présentation du conseil d'administration sur la planification stratégique ainsi que le plan d'action 2024-2025.

Des activités de représentation, de formation, de réseautage, des outils ainsi que des avantages de visibilité permettront aux entrepreneurs membres de s'entraider et de rayonner dans la communauté. Le conseil d'administration invite toutes les entreprises, les organismes à but non lucratif, les travailleurs autonomes et les citoyens à soutenir la Chambre de commerce de Saint-Côme en devenant membre. La prochaine activité sera l'Assemblée générale annuelle le 12 juin prochain au restaurant *La Rosée Blanche*.

Pour devenir membre de la Chambre de commerce de Saint-Côme <https://www.chambrecommercestcome.ca/shop>



CLUB DE MARCHE SAINT-CÔME

MARCHE CARDIO : Tous les mercredis, environ 5 à 6 km de marche rapide

MARCHE RANDONNÉE : Tous les jeudis, marche continue de 5 à 6 km

Pour faire partie du Club de marche, vous devez remplir un formulaire d'inscription au Vieux presbytère situé au 1661, rue Principale à Saint-Côme. Vous devez également être forme et être capable de marcher de 5 à 6 km en continu...

Lieu de rencontre : Centre de Loisirs Marcel Thériault **Départ** : 10 h | **Retour** : 11 h 30 (environ)

Nous prévoyons également des excursions toutes les 4 semaines (environ) : des jeudis excursion. La différence, c'est que nous partons pour la journée avec un lunch. Départ à 10 h du Centre de Loisirs et retour vers 15 h environ. Nous partons à la découverte de nouveaux endroits à voir ou à revoir.

Voici la liste de nos excursions (à mettre à votre agenda) :

6 juin	Parc Régional de la Chute-à-Bull / Saint-Côme
25 juillet	Sentier des Murmures / Notre-Dame-de-la-Merci
22 août	Chutes Monte-à-Peine / Sainte-Béatrix
5 septembre	Parc du Mont-Tremblant (Grande Vallée)
19 septembre	Vignoble Saint-Gabriel / Saint-Gabriel
24 octobre	Abbaye Val Notre-Dame / Saint-Jean-de-Matha

**Pour une 2^e année consécutive, le Club de marche participera
AU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

Venez vous joindre à nous, le jeudi 13 juin à 9 h au Centre de Loisirs Marcel Thériault. Deux parcours sont possibles, soit un de 5 km ou un de 10 km (rang 7 vers Plein Air Lanaudia)

Au plaisir de vous rencontrer !

Comité organisateur,

Liette Laverdière, Sonia Cloutier, Carole Guèvremont et Charis Guay



NOS BONS COUPS!

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES - 19 AVRIL

La Municipalité de Saint-Côme tient à remercier tous ses bénévoles pour leur implication au sein de la communauté. Les organismes jouent un rôle primordial dans le succès, l'organisation et le maintien de plusieurs événements, et nous en sommes très reconnaissant et fier.

Merci de continuer d'inspirer petits et grands à participer et à agrandir cette belle famille de bénévoles. Encore une fois, mille mercis !



BISCUIT SOURIRE - 2 MAI

Les élèves de l'École primaire Saint-Côme étaient très heureux de recevoir leur Biscuit Sourire offert par la Municipalité le 2 mai dernier.

Cette campagne vise à soutenir la Société de l'Autisme de Lanaudière lors de sa campagne annuelle du Biscuit sourire qui avait lieu du 29 avril au 5 mai.

COURS DE GARDIENS AVERTIS - 11 MAI

Des cours de Gardiens avertis étaient offerts par la Municipalité grâce à la généreuse contribution des Amis de Marie. Le cours visait ceux et celles qui veulent apprendre à se responsabiliser auprès des tout petits et approfondir leur connaissance des comportements selon les méthodes pédagogiques. Au total 17 jeunes ont participé à la formation cette année, félicitations à tous nos nouveaux gardiens avertis de Saint-Côme !

SAINT-CÔME S'ENRACINE - 11 MAI

Cette année, un total de 150 arbres a été vendus aux citoyens de Saint-Côme ! Nous sommes enchantés de voir que cette initiative continue d'avoir un succès grandissant et nous nous ferons un plaisir de répéter l'expérience l'année prochaine. Un énorme merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés pour venir chercher leurs arbres ainsi que du compost en participant à cette activité environnementale !

Nous aimerions aussi remercier les entreprises qui ont participé et contribué à cette journée importante :

- La quincaillerie Larochelle qui offrait un rabais de 10 % sur les végétaux de son centre jardin toute la journée du 11 mai.
- Pépinière St-Paul qui nous a offert des rabais avantageux sur les arbres et arbustes pour l'accessibilité aux citoyens.
- L'Association Forestière de Lanaudière qui nous a donné 1 700 jeunes plants qui ont été distribués gratuitement.
- Le Conseil Régional de l'Environnement de Lanaudière pour son atelier ludique au Parc de l'Harmonie.



FESTIVAL PETITS BONHEURS LANAUDIÈRE - 17 MAI

Cette année au Centre de Loisirs, nous avons pu recevoir le comique Monsieur N'importe Quoi ! Ce fût un spectacle incluant des chansons drôles, éducatives et interactives pour les enfants de 3 à 8 ans. Monsieur N'importe Quoi est un éducateur spécialisé et musicien, accompagné de sa guitare et d'une valise remplie de toutes sortes de costumes et de marionnettes. Plus de 80 jeunes se sont présentés et ont eu beaucoup de plaisir en ce bel avant-midi !

Commercial

Service de soins esthétiques

Au plaisir de vous recevoir pour les soins du visage, manucure, pédicure et l'épilation à la cire.

17 ans d'expérience dans le domaine afin de vous prodiguer les services et les conseils qui vous feront sentir bien !



450 625-7394
esthetiquesarahlecouffe.com

TOTAL

ÉLECTRIQUE INC.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

Nous offrons un service d'électricien que ce soit pour un projet de construction neuve ou de rénovation, l'expertise de **Total Électrique** saura répondre à vos besoins.

Appelez-nous au

450-541-4410

info@totalelectrique.com



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec



Complice de vos initiatives



PARTENAIRE

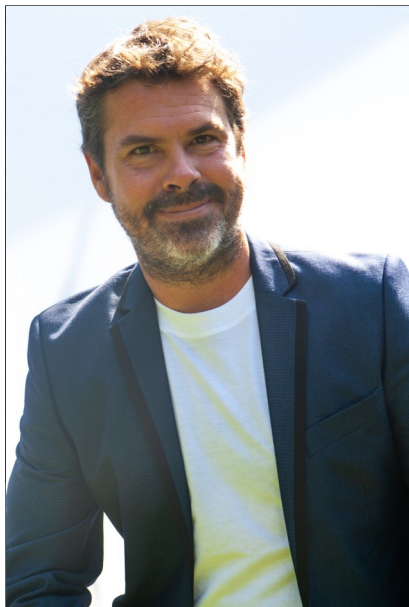
Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome

www.royalpage.ca

450 803-9871

simon.mercier@royalpage.ca

Simon Mercier
courtier immobilier résidentiel



La maison du bonheur c'est un petit espace où la forêt se mêle à la cuisine pour vous offrir des expériences gustatives uniques. Des assaisonnements forestiers, aux condiments et aux délices sucrés, tout est conçu pour éveiller vos papilles à l'essence même de la forêt.

BOUTIQUE CAFÉ - ARTISANS DE LA RÉGION - DÉGUSTATIONS
ATELIERS - ÉVÉNEMENTS - SENTIER GOURMAND
3420 rang Versailles Saint-Côme
LAMAISONDUBONHEUR.CA





Mini Excavation *St-Donat*

Aménagement paysager complet



Excavation en espace restreint



Plantation d'arbres et arbustes



Aménagement paysager complet



Livraison : terre, pierre et sable



Terrassement



Location : mini-pelle excavatrice
mini excavatrice sur roues



Entretien de plate-bande
Taille d'arbustes
Plantation
Ajout de terre
Paillis | Engrais
Fermeture de terrain

24, chemin Charette, Saint-Donat | miniexcstdonat@live.ca
Patrick Roger 819-216-0844

Commercial

Appelez-nous !

EXTERMINATION

LANAUDIÈRE & LAURENTIDES



514 830-4039



www.alerteanimal.ca

Alerte  mal

LES ENTRETIENS EXTÉRIEURS

TARDIF inc.

Nettoyage de revêtement extérieur

et de pavé uni

Un nettoyage à haute pression d'un revêtement extérieur permet de :

- Protéger votre propriété contre les intempéries.
- Améliorer l'apparence de votre maison.
- Augmenter la valeur de la propriété.
- Prévenir les fuites et les infiltrations d'eau.
- Prévenir la prolifération de microorganismes visibles.

ESTIMATION GRATUITE

David Tardif, Entrepreneur

T. 450 755-0165

entretiensexterieurtdifinc@gmail.com